



---

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
le 20 janvier 2014 à Toulouse**

---

**- Compte rendu -**

Présents :

Mathilde ANDRE  
Marie BERTHELOT  
Céline CAUSSE  
Sandrine ESCLAMONDON  
Sylvain MACE

Thomas BREINIG  
Fabien BOUTEIX  
Ludovic GERMA  
Matthieu MAURICE

Excusés :

Magali MARIMON  
Léo PLANE

Julien PIEDFERRE

Mathilde ANDRE accueille les participants et présente les points de l'ordre du jour.

**Formation QGIS**

Mathilde ANDRE rappelle que le référent est Léo PLANE. L'intervenant serait l'APEM, pour une prestation de 2 jours facturés 900€.

Les dates sont à caler entre le 19/03 et le 10/04.

Le CA s'interroge sur le fait de proposer des formations professionnelles qui relèvent plutôt du CNFPT et sur le fait de rendre les formations payantes ? Le CA maintient cette année cette formation discutée en AG, mais considère plus judicieux de privilégier des formations professionnelles expertes si elles ne sont proposées au CNFPT.

Le CA retient une inscription à 20€/j sur 2 jours, soit 40€ + (repas inclus)

Le nombre minimum d'inscrits est fixé à 10 inscrits. Il est rappelé que le nombre maximum de participants est de 20 personnes.

Le coût prévisionnel de la formation est de :

Prestation APEM (cf. devis) : 900€

Repas participants : 600€

Accueil café : 100€

TOTAL : 1 600€

Le financement de la formation s'effectuerait de la manière suivante :

Agence de l'Eau Adour-Garonne	50%	800 €
Inscriptions participants (18 pers)	45%	720 €
Association Demain 2 Berges	5%	80 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>1 600 €</b>



## Association Demain Deux Berges

**Oui l'exposé de la Présidente,  
Après avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le coût prévisionnel et le plan de financement de la formation.**

**Le Conseil d'Administration autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour la réalisation de cette formation.**

### **Journées techniques « Restauration des milieux physiques »**

Ces journées seront dirigées par M. BRAMARD, de l'ONEMA.

Les dates retenues sont les 17 et 18 juin 2014, 9h-17h.

Jour 1 : au SMBVH ou Castelnaud d'Estretfond (Organisation Matthieu MAURICE et Sylvain MACE)

Jour 2 : Pamiers (organisation Marie BERTHELOT)

L'objectif est d'accueillir 50 personnes maximum, avec priorité aux adhérents, sous réserve que M. BRAMARD soit accompagné d'un collègue de Toulouse pour les sorties terrain l'après-midi.

Les frais à prendre en charge : défraiement des frais de déplacement, hôtel, repas.

Un hébergement facultatif pourrait être proposé sur un site vers Pamiers.

Les frais d'inscription sont fixés à 20€ pour 2 jours (y.c. repas, mais hors hébergement).

Le coût prévisionnel des journées techniques est de :

Frais déplacement et hébergement de l'intervenant : 1 000€

Repas participants : 1 500€

Accueil café : 100€

**TOTAL : 2 600€**

Le financement des journées techniques s'effectuerait de la manière suivante :

Agence de l'Eau Adour-Garonne	50,0%	1 300 €
Inscriptions participants (40 pers)	30,8%	800 €
Association Demain 2 Berges	19,2%	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 600 €</b>

**Oui l'exposé de la Présidente,  
Après avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le coût prévisionnel et le plan de financement des journées techniques.**

**Le Conseil d'Administration autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour la réalisation de ces journées techniques.**



## Association Demain Deux Berges

### Site internet

Le site internet de l'association est en préparation.

La mise en ligne est reportée en février 2014.

### Inter-réseau

Début janvier, une conférence téléphonique de l'inter-réseau réunissait les 5 réseaux : Bourgogne, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et D2B. Les principaux points évoqués :

- Rappel de l'historique et discussion sur le devenir de l'inter-réseau.  
Le point de vue présenté par D2B a été partagé par l'ensemble des réseaux : mettre en sommeil les journées nationales et par contre maintenir l'échange sur l'évolution législative en mettant en place un groupe de travail pour défricher la loi et se tenir informé de la situation dans chaque région.  
L'objectif est de pouvoir s'appuyer mutuellement dans cette phase d'évolution des structures.
  - Echelons de représentation au niveau national
    - Il est rappelé le lobbying par le RGGMA de PACA, au niveau national, sur le projet de loi
    - Le RGGMA de PACA a également pris des contacts avec l'AFEPTB.
  - Constat est fait que le site internet de l'inter-réseau est sous-exploité
- Une réunion de travail sur la loi GEMAPI est prévue le 10 février à Aix en Provence
  - Sylvain MACE aborde les questions soulevées par la loi GEMAPI, dont la plupart ont été posées au représentant du Ministère lors de la réunion du 14 janvier :
    - Possibilité de moduler la taxe en fonction de la position de la commune sur le bassin versant ?
    - Possibilité pour un EPCI FP de déléguer une partie de la compétence à la fois à l'EPAGE et à l'EPTB ?
    - L'intervention des Départements et Régions reste possible au titre de la clause de compétence générale
    - A terme les membres des syndicats ne seront que des EPCI FP
    - Discussion sur les règles administratives d'adhésion des Communes, des EPCI FP
    - Obligations liées aux compétences GMA et PI, les frais en découlant, le transfert de responsabilité de l'État vers les collectivités,
      - Responsabilité vis-à-vis des astreintes européennes ? A ce jour, l'État n'aurait jamais répercuté les amendes vers les collectivités
      - Mais il y aurait en préparation un mécanisme « récursoir » permettant de transférer la sanction
    - Décrets d'application en cours de rédaction
      - Le Ministère y associe le Comité national de l'eau

Suites à donner :

- Des comptes rendus sont en préparation (Sylvain MACE et Marie BERTHELOT) pour diffusion au groupe
- Proposer au groupe de discussion D2B de faire remonter les questions en préparation de la réunion du 10/02
- Inviter ceux qui le souhaitent à participer avec Sylvain MACE, Marie BERTHELOT, Thomas BREINIG

Les frais sont pris en charge dans la mesure du possible par l'employeur sinon par D2B.



## Association Demain Deux Berges

### CNFPT

Thomas BREINIG présente un projet d'analyse des besoins en formation. Un projet sera diffusé au groupe de discussion D2B, avant sollicitation d'une rencontre avec Agnès COTHIAS, du CNFPT.

Propositions :

- ajouter des formations pour les équipes en régie :
  - Élagage et débardage en régie,
  - Plantations et génie végétal
  - Sécurité et organisation des chantiers en rivière
- Outils de gestion du foncier (convention, DUP)

À formaliser sous forme de tableau : besoin, proposition CNFPT (identifiant du stage)

Envisager un parcours spécifique pour les agents rivière, à définir avec Ludovic et Matthieu.

Suites à donner :

- diffuser la note
- recueillir les avis
- prendre contact avec Agnès Cothias

### Guide continuité

Le bureau d'étude retenu Ecogéa (B. VOEGTLE) informe d'un décalage de l'échéancier avec un délai de 25 mois au lieu des 15 prévus initialement.

Sur proposition de la Présidente, le CA souhaite maintenir un délai de 15 mois, soit une échéance en mars 2015.

- Le groupe de travail sera ressollicité pour regrouper les données existantes (jan-mars 2014) (Sylvain MACE).

### Colloque technique Ripisylve

Objectif : la ripisylve, c'est quoi, comment on le gère, le lien entre hydromorphologie et ripisylve.

Fabien BOUTEIX préparera des fiches d'inscription à D2B.

Mathilde ANDRE prépare les attestations de présence et la fiche d'émargement.

Mettre à jour et imprimer les brochures de présentation de D2B : Sylvain et Matthieu + Mathilde

La date limite de réservation du restaurant est vendredi 24 au matin.

Pause café, verre de l'amitié : Mathilde ANDRE

L'aide de chacun est sollicitée pour l'organisation, le rangement...

Prévoir une synthèse de 10 lignes par intervention : Céline, Sandrine, Thomas, Sylvain (mardi)

Le coût prévisionnel du colloque est de :

- Prestation Biotec (cf. devis) : 800€
- Déplacements intervenants : 200€
- Cadeau intervenants : 250€
- Café d'accueil et pot : 200€
- Repas participants et intervenants : 2 000€
- TOTAL : 3 450€



## Association Demain Deux Berges

Le financement de la formation s'effectuerait de la manière suivante :

Agence de l'Eau Adour-Garonne	50%	1 725 €
Inscriptions participants (85 pers)	49,3%	1 700 €
Association Demain 2 Berges	0,7%	25 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>3 450 €</b>

*Où l'exposé de la Présidente,  
Après avoir délibéré,*

*Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le coût prévisionnel et le plan de financement du colloque.*

*Le Conseil d'Administration autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour la réalisation du colloque.*

### Demandes de financement auprès de l'Agence :

Une rencontre est prévue le 20 janvier l'après-midi avec l'Agence de l'eau pour évoquer le partenariat et les subventions

- Dossier 2013 :
  - Guide continuité
  - Site internet
- Dossier 2014 à déposer pour :
  - Colloque ripisylve
  - Journées Restauration du milieu physique

### Formation ICE de l'ONEMA

Correspondant ONEMA : Mélanie THUAL.

Voir avec le CNFPT pour l'accueil dans une salle avec PC et accès internet.

À caler en 2015 sur une grosse ½ journée ou 1 journée.

### Journée en commun D2B - AEAG

Espèces endémiques (desman, loutre, cistude...). L'Agence ne semble pas intéressée par la thématique.

Prévu semaine 47 (novembre).

Faire remonter des besoins de journées techniques.

### Adhésions

Le CA reconduit les montants d'adhésion :

- 20€ pour les personnes physiques
- 10€ pour les étudiants, chômeurs...
- 100€ pour les personnes morales

Échéance d'adhésion : Février, relance en mars, suppression du groupe au 31/03.



## Association Demain Deux Berges

### Budget prévisionnel de l'année 2014

Fabien BOUTEIX, trésorier, propose le budget prévisionnel 2014 de l'Association suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestations de service	2 700	Subvention EPCI	1 000
Achats matériels et fournitures	435	Subvention AEAG	3 825
Autres fournitures	250	Cotisations	5 220
Locations	1 000		
Assurance	110		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	500		
Déplacements, missions	500		
Services bancaires	50		
Charges exceptionnelles (repas)	4 500		
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>10 045 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>10 045 €</b>

**Où l'exposé du trésorier,  
Après avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2014.**

### Projets LGV

Matthieu MAURICE informe des échanges avec l'ONEMA au sujet du projet de LGV : RFF aurait 14 Mm<sup>3</sup> de matériaux graveleux qui pourraient être mobilisés pour de la restauration de cours d'eau en mesure compensatoire de l'opération. Les travaux sont prévus début 2017.

### Annuaire

Fabien BOUTEIX travaille sur un trombinoscope

Une cartographie des périmètres des structures adhérentes et des techniciens pourrait être réalisée (Thomas BREINIG et voir avec Julien PIEDFERRE pour publication sur le site internet)

A Toulouse, le 20 janvier 2014,

La Présidente,  
Mathilde ANDRE,

Le Secrétaire,  
Thomas BREINIG